

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Sélestat-Erstein
COMMUNE DE BOLSENHEIM

Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

Séance du 07 mars 2016 à 19h00

Sous la présidence de M. François RIEHL, Maire

Nombre de conseillers élus : 11 Conseillers en fonction : 11 Conseillers présents : 10

Absente excusée : Mme Sophie COUTAUD

INSTALLATIONS DE VOIRIE : LAMPADAIRES

Suppression des lanternes boules, rue des Prés, des Roses, Jardins, du Corps de Garde
« ECONOMIE D'ENERGIE » :

Le Maire de Bolsenheim a projeté des travaux de remplacement des lanternes boules sur les lampadaires existants dans les rues des Prés, rue des Roses, rue des Jardins, rue du Corps de Garde. L'inventaire de 2013 laisse apparaître 18 lanternes de type « boule ». Ces lampes arrivent en fin de vie et ne sont plus fabriquées. Elles ont une efficacité lumineuse médiocre et doivent être remplacées par des lanternes à réflecteurs. Le coût de remplacement de la lanterne boule est estimé à environ 1.200 euros TTC/pièce. Il est donc proposé que les anciennes lanternes soient déposées et remplacées par des lanternes récentes avec de nouvelles sources lumineuses. Les mâts des candélabres présents seraient conservés. Le réseau électrique d'alimentation des candélabres sera conservé ne nécessitant pas de travaux de terrassement dans le trottoir.

M. le Maire propose d'attribuer aux usines Municipales d'Erstein (UME) le marché de travaux de cette opération de renouvellement de l'éclairage public.

Le montant des devis pour les travaux suivants :

- Modification éclairage public – économie d'énergie : 3 nouvelles lanternes + 1 candélabre supplémentaire rue des Prés, 8.737,55 euros HT, soit 10.485,06 euros TTC
- Modification éclairage public – économie d'énergie : remplacement 14 lanternes boules par des LED rue des roses, Jardins et Corps de Garde : 15.230,62 euros HT, soit 18.276,74 euros TTC ;

SOIT UN TOTAL DE 23.968,17 euros HT donc 28.761,80 euros TTC

Faisant suite aux explications de M. le Maire, Jérôme LAWI présente un tableau d'amortissement élaboré par ce dernier qui démontre l'amortissement sur 25 ans et qui explique qu'il serait judicieux de ne changer que la partie ampoule et qu'il serait effectivement intéressant financièrement de passer aux ampoules leds (d'après ses calculs :

investissement rentabilisé en 4 ans). Il propose de faire un comparatif entre les ampoules leds et les sodiums.

Certains conseillers pensent qu'il faudrait au moins faire faire la rue des Prés et souhaitent un devis concernant le remplacement des lampes dans le rue Principale, projet envisagé mais initialement prévu pour 2017. Ils souhaitent également convaincre les Usines Municipales de changer d'option.

Au vu de tous ces points, M. Jérôme LAWI souhaite participer à la prochaine réunion avec M. BINNERT des UME et être associé dans ce type de dossier.

Ce point est donc reporté à une séance ultérieure.

Le Maire signale que la date de clôture de l'appel à projets pour demander la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) est fixée au 31/3/2016 et qu'il sera donc, pratiquement impossible, vu ce contretemps de déposer une demande pour cette date et que, de toute façon, s'il n'y a que les ampoules à remplacer ce sera du fonctionnement.

Transmis à la sous-préfecture et publié le 8/3/2016

Le maire,
François RIEHL